



Haute-Loire le DÉPARTEMENT

organiser

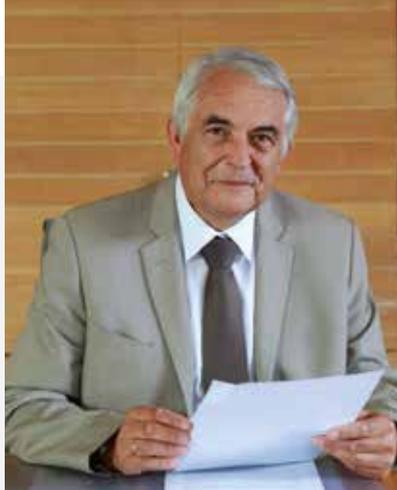
INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE - AUTOMNE 2017

**Le Département,
présent et
solidaire avec les
territoires**

Haute-Loire



Solidarité et développement : deux piliers de notre action



Le 26 juin dernier, l'assemblée départementale a voté la création d'un fonds exceptionnel de 4 M€ en faveur du développement de notre territoire, pour l'avenir de la Haute-Loire et le quotidien de ses habitants. En agissant ainsi, nous restons dans la droite ligne de nos engagements de mandat et de notre feuille de route qui en découle. Ce fonds permettra aux collectivités locales avec lesquelles nous travaillons étroitement, de bénéficier de 4 millions d'euros supplémentaires pour investir dans des projets, qu'ils soient modestes mais indispensables pour les communes de moins de 1000 habitants; ou plus ambitieux pour les communautés des communes. Deux piliers font le socle de notre action : la solidarité et le développement.

Pour le développement, nous avons renforcé nos efforts en matière d'innovation, en intégrant les nouvelles technologies et leurs usages. C'est le cas avec la mise en place de la Mission Numérique pour le soutien aux territoires, avec les bornes d'accès WIFI43 dans les communes, ou encore l'équipement en tablettes dans les collèges et la poursuite du déploiement du Très Haut Débit dans nos territoires. La solidarité est notre souci permanent. Outre nos missions sociales auprès des personnes âgées, celles en situation de handicap ou d'exclusion, nous savons aussi apporter une réponse solidaire lorsque des crises ou événements dramatiques surviennent. C'est ce que nous avons fait en juin dernier lorsque l'épisode orageux exceptionnel a frappé le sud de la Haute-Loire. Les agents du Département, les services du Parc Routier, des bâtiments départementaux, du pôle du Puy, de l'environnement, du social, des finances et de la mission Haute-Loire ingénierie se sont mobilisés dès le 13 juin au soir pour mettre en sécurité les secteurs touchés et, à partir du lendemain, dresser un premier diagnostic et programmer les travaux urgents.

Dès le 26 juin, les élus ont voté un fonds spécial de 1M€ abondé sur le programme inondations, et ont affecté 400 000 € supplémentaires aux routes et propriétés départementales. La même réactivité a été observée ce mois d'août lorsque la tempête s'est à son tour abattue sur l'Est, causant de gros dégâts notamment à Araules et Saint Jeures.

Au delà de cette solidarité départementale envers les communes et les habitants je veux assurer de notre soutien tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin par ces événements exceptionnels, et dire toute notre gratitude à tous ceux qui se sont mobilisés pour porter assistance aux communes atteintes.

C'est dans de telles situations que nous ressentons combien notre rôle d'acteur de la solidarité territoriale de proximité se révèle primordial.

Jean-Pierre MARCON
Président du Département
de la Haute-Loire

sommaire

Zoom 5
L'Accueil Familial Adulte pour personnes âgées et/ou handicapées

Dossier 7



DOSSIER

**LE DÉPARTEMENT,
PRÉSENT ET SOLIDAIRE
AVEC LES TERRITOIRES**

Travaux 14

Merci d'adresser vos remarques et suggestions par courrier au :
Département de la Haute-Loire - Service Communication
1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310
43009 Le Puy-en-Velay Cedex - www.hauteloire.fr

Le magazine du Département de la Haute-Loire
Directeur de la publication : Jean-Pierre Marcon
Coordination-Rédaction : Karine Vincent (le dernier 😊),
Xavier Brun, Strada
Maquette : TRENTA
Photos : Département - Fotolia - MDDT - Laurence Barruel -
Trenta - Strada
Fabrication : Fabrègue Imprimeur
Tirage : 20 000 ex
N° ISSN : 1158 - 06 31.
Dépôt légal : octobre 2017
Impression réalisée sur un papier recyclé FSC.



En accord avec les groupes politiques ce magazine ne comporte pas de tribunes libres.



Les collectivités économisent de l'énergie

De nombreuses communes et communautés de communes de Haute-Loire se sont engagées dans des **travaux d'économie d'énergie**. Dans le cadre du dispositif départemental de regroupement des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), un volume de 91 Gigawattheures cumac de CEE a récemment été vendu à Direct Energie pour un montant global de 183 235 euros. Cette recette correspond à la valorisation de travaux d'économie d'énergie par une soixantaine de collectivités en 2014 et 2015. Celles-ci ont participé à la démarche mise en place par le Département pour tirer bénéfice du dispositif gouvernemental des certificats d'économie d'énergie. Ce sont ainsi plus de 100 000 euros qui ont été versés aux collectivités contributrices en fonction de la nature et l'importance des travaux qu'elles ont pu réaliser.

brèves



Le Roi de l'Oiseau pour tous !

Dans le cadre des 32^e Fêtes du Roi de l'Oiseau au Puy-en-Velay, le Département de la Haute-Loire a renouvelé son **invitation en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées**. Plus de 650 personnes venant de 60 établissements de la Haute-Loire dont 18 maisons de retraite de l'agglomération du Puy, ont été conviées à un après-midi de spectacles Renaissance au Palais des Congrès de Vals près le Puy, puis à un grand goûter pris en commun avant de regagner leurs établissements.

Journée européenne des langues

Le Département de la Haute-Loire et son Centre d'Information Europe Direct participent à la Journée européenne des langues en organisant pour la troisième année un **exercice autour des langues vivantes à destination des collèves** : une vidéo en lien avec l'Europe ou de sujets d'actualité a été diffusée le 26 septembre par les enseignants volontaires de langues étrangères aux élèves de 3^e en anglais, espagnol, allemand et italien. Les élèves ont pu « tester » leur compréhension de l'oral en répondant ensuite à un QCM sur le thème de la vidéo. Cette année, 22 collèves (publics et privés), soit 2340 collégiens de 3^e, ont participé à cet exercice qui se veut ludique car il n'y a pas de compétition entre les élèves. Des prix seront remis au mois de novembre aux collèves ayant participé grâce à l'implication d'une trentaine d'enseignants.



À LIRE

D'une Guerre à l'autre 1914-1918, de Pierre Benoist

Aux Editions de l'Arzalier

Pierre Benoist se décrit comme un « écrivain, celui qui essaie de transmettre l'histoire des hommes du passé à ceux du présent pour qu'elle se pérennise dans le futur ». C'est tout l'objet de son livre qui décrit l'histoire de ces hommes partis de Haute-Loire la fleur au fusil, confrontés à la réalité de la guerre. Fantassins, artilleurs, chasseurs à travers ces quatre années de guerre, certains reviendront malades, gazés, invalides, mais d'autres bien souvent les plus jeunes, ne reviendront pas.



Dans la salle des Pas perdus de René Pagis

Aux Editions De Borée

Ancien procureur de la République en poste au Puy-en-Velay durant plusieurs années, René Pagis a souhaité raconter les rencontres marquantes de sa carrière « comme cela vient au gré de ma mémoire déjà bien malade et dont il est urgent de sauvegarder le contenu ! ». De ses débuts comme simple gendarme à sa fin de carrière dans le Puy de Dôme où il avait délibérément choisi de prendre un poste d'adjoint au procureur pour « perdre de l'altitude, se décontaminer l'esprit de choses inutiles à la retraite », René Pagis livre sans fioriture, simplement, honnêtement, ses souvenirs marquants d'une vie professionnelle riche mais éprouvante.

A découvrir dans la collection Histoire et Documents chez de Borée.



Histoire Sociale Haute-Loire, numéro 8, année 2017

Aux Editions Du Roure

Un menu encore très varié pour ce huitième numéro qui vous raconte l'histoire des réfugiés espagnols dans le camp d'hébergement de Langogne dont quelques uns, du fait de leur engagement militaire aux côtés des républicains, ont été l'objet d'une surveillance particulière, assignés à résidence à Alleyras. Au sommaire également, l'histoire des 3000 prisonniers allemands astreints à la reconstruction de la France de 1945 à 1948, dont certains souffrirent de la faim et moururent en grand nombre au camp de Brioude. Des sujets plus légers aussi mais tout aussi intéressants et fruits de nombreuses recherches, comme la perception des zones humides et tourbières du XIX^e siècle à nos jours, ou encore l'histoire de l'hôpital d'Aiguilhe, construit par Adhémar de Monteil au XI^e siècle et qui perdura jusqu'en 1700.

Plus d'info sur www.editionsduruore.com



zoom

Vous souhaitez devenir famille d'accueil ?

Faites vous connaître auprès du Département. Votre demande sera instruite par une équipe plurielle de travailleurs sociaux, d'une psychologue et d'un médecin qui s'assurera de votre capacité à être accueillant familial, et que la prise en charge sera bien supportée par l'ensemble des membres de votre famille. Vous pourrez échanger avec ces professionnels afin de mesurer ce à quoi vous vous engagez. Si accord, c'est le président du Département qui signera votre agrément. Vous serez ensuite mis en relation avec des personnes souhaitant être accueillies et dont le projet de vie coïncide avec votre projet d'accueil. Un contrat viendra signifier votre accord respectif. Vous ne serez pas livré à vous-même ; l'équipe départementale reste garante des bonnes conditions de séjour.

L'Accueil Familial Adulte pour personnes âgées et/ou handicapées

Un mode d'hébergement alternatif à dimension humaine

En quelques décennies, l'espérance de vie est passée de 60 à 80 ans. Nous sommes presque tous appelés à devenir vieux un jour... Comment allons-nous vivre cette étape ? L'accompagnement du vieillissement de la population est un axe fort de la politique du Département : la Haute-Loire consacre un tiers de son budget à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Autrefois, nous naissions, vivions et mourions dans le même village, la même famille. Les anciens participaient aux tâches quotidiennes et les adultes s'occupaient de « leurs vieux ». Mais il faut casser le mythe d'une famille unie autrefois et désunie aujourd'hui : vivre ensemble n'impliquait pas toujours solidarité, et les familles actuelles n'ont pas à culpabiliser de laisser le soin à des professionnels de s'occuper de leurs anciens en perte

d'autonomie, car les modes de vie et les aspirations ont changé.

Un Département solidaire

L'État a délégué le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie aux Départements ; ils prennent aussi le relais de la solidarité en se substituant aux personnes dans l'incapacité de payer leur aide à domicile ou leur accueil dans une structure adéquate.

zoom

Malgré l'aide sociale, certaines personnes se retrouvent chez elles quelquefois isolées, insécurisées ; d'autres, se sentent dépersonnalisées par le regroupement en maison de retraite, alors même que les professionnels y mettent toutes leurs compétences pour un accompagnement rendu inévitable. L'essentiel, pour les agents sociaux du Département, demeure que chaque personne trouve l'accueil qui corresponde le mieux à ses besoins et à ses choix de vie ; que ceux qui fassent le choix de conserver une vie sociale riche aient accès à une formule qui le leur permette. En fonction des situations de dépendance, plusieurs solutions sont possibles : maintien à domicile, accueil en établissement d'hébergement ou encore dans une famille agréée. Tous ces dispositifs sont soutenus par le Département.

Vieillir : commencer une autre vie !

Vieillir, ce n'est pas se dégrader, c'est changer. C'est continuer sa vie, voire en commencer une autre. Pour que la vieillesse ne soit pas source de solitude ou d'isolement, et que la solitude n'aggrave pas la dépendance, l'Accueil Familial pour Adultes est une bonne alternative. Cette formule concerne des personnes âgées comme des personnes en situation de handicap. La Haute-Loire compte 47 familles d'accueil agréées et 53 personnes accueillies.

Un mode de vie choisi

Un accueil « sous un même toit » et « un espace à soi » est la base du cahier des charges. Pour le reste, l'accueilli choisit le mode de vie, chez un couple avec ou



sans enfant ou chez un célibataire. Pour le lieu, c'est le plus souvent une maison avec un jardin qui est souhaitée, en ville ou en milieu rural. La personne accueillie par Laura a toujours vécu en ville. Cette dame a choisi un accueil chez un couple sans enfant installé à Brives-Charensac, ce qui lui permet de poursuivre ses activités sociales et de prendre part à la vie de la maison. Elle sera bientôt rejointe par une adulte pas très âgée mais touchée par une maladie très handicapante ; ce mode de vie préservera son autonomie tout en lui assurant un cadre sécurisant. L'accueil peut être plus rural et s'inscrire dans une proximité qui évitera un double déracinement : celui de leur domicile et celui de leur région, comme ce monsieur qui souhaitait continuer à jouer sur son terrain de pétanque.

Un accueil dans la vie « ordinaire »

Les familles d'accueil concilient vie ordinaire, accompagnement professionnel et présence continue, chaleureuse et sécurisante. Les journées sont rythmées par les actes variés du quotidien ; ils contribuent à la conservation de la

Accueil Familial Association 43

Un groupe de professionnels s'est constitué en association, AFA 43, afin de mieux faire connaître cet hébergement alternatif aux multiples avantages. Des personnes pourraient s'épanouir en exerçant, chez elles, une activité économique aux relations humaines enrichissantes. De leur côté, les adultes fragilisés par l'âge, la maladie, le handicap ou la solitude pourront trouver dans l'accueil d'une famille, une formule sécurisante qui préservera leur individualité.

Service maintien de l'autonomie

Pôle accueil familial adulte
04 71 07 42 81
safa@hauteloire.fr

Pour échanger avec des personnes expérimentées avant d'engager une demande d'agrément.

Mme Isabelle GROS,
présidente, 19 avenue des Belges au Puy en Velay
06 50 66 43 3
accueilfamilial43@yahoo.com
www.accueilfamilialadultes43.fr

mobilité, à l'animation d'une vie non formatée dont l'histoire se poursuit, encore ouverte sur le monde. C'est aussi un lieu de rencontres : on conserve ses liens sociaux, on s'en crée d'autres. Ainsi, la vie continue dans un environnement privilégié.

Accueillant familial, un métier

L'accueil familial n'est ni « l'adoption d'une personne âgée », ni une « bonne action ». Il ne s'agit pas non plus d'un projet utopique, c'est un vrai métier. La personne accueillie est employeur, et l'accueillant, salarié : il perçoit un salaire majoré d'une indemnité en fonction de l'autonomie de la personne accueillie, et un loyer. Aucun diplôme n'est exigé, cependant ce type d'accompagnement nécessite un savoir-faire, un positionnement fin pour être chaleureux, attentif, sans verser dans une relation trop familiale, voire familière.





Marc Boléa
Conseiller départemental,
réfèrent sport

Mobil'Sport : amener le sport vers les publics en milieu rural

La FNSMR est une fédération multisports, créée en 1983 qui a pour but de favoriser la pratique d'activités sportives adaptées aux spécificités du milieu rural. Depuis quelques années, un nouveau concept baptisé «Mobil'sport», permet aux communes rurales de proposer une pratique sportive grâce à une structure mobile. Déjà très développée chez nos voisins ardéchois, Mobil'Sport va désormais sillonner les routes de Haute-Loire, notamment le territoire du canton des Boutières pour une première expérimentation.

« 25% de la population de Haute-Loire a une licence sportive. Néanmoins, certains publics, parfois éloignés des activités, ne trouvent pas d'offres correspondantes à leurs besoins. La volonté du Conseil Départemental est d'apporter avec Mobil'Sport un « plus » et une réponse aux Communes dont les infrastructures sont insuffisantes en matière sportive. De plus, ce projet se veut multigénérationnel car il s'adresse à toutes les générations, de l'école maternelle à la maison de retraite. »

C'est en Drôme Ardèche qu'est né le concept Mobil'Sport, suite à un diagnostic sportif territorial établi par le comité du sport en milieu rural qui a mis en exergue un manque de pratiques sportives dans les zones isolées malgré la présence d'un public en demande.

Mobil'Sport est un véhicule doté de différents matériels sportifs, conduit par un éducateur sportif multisport. Il met en place, dans les territoires ruraux, et en fonction de la demande, une animation sportive à la journée, la demi-journée ou en soirée. Mobil'Sport a un objectif de santé publique, en proposant une palette diversifiée de sports et d'activités susceptibles de convenir à tous, qui permet de faire bouger les populations (personnes sédentaires, jeunes d'âges différents, familles...) et plus généralement en prévention primaire pour tous les publics éloignés de la pratique d'activités physiques.

Mobil'Sport se veut aussi un vecteur de cohésion sociale, par son aspect « sport pour tous » dirigé vers tous les publics, par une pratique de loisirs intergénérationnelle, par les interventions dans des structures n'employant pas d'animateur sportif.

Mobil'Sport comble le déficit d'infrastructures et d'encadrements sportifs, et inverse la problématique de mobilité puisque ce camion Mobil'Sport amène le sport vers les populations.

Couvrir les zones blanches

Le public visé par Mobil'Sport réside en milieu rural, dans des territoires qualifiés de « zones blanches » en termes de pratiques sportives. Il s'adresse aux enfants, pré-ados et adolescents, familles, seniors et personnes en situation de handicap.

Mobil'Sport peut multiplier les interventions au sein d'une même journée dans un ou plusieurs cadres différents :

- aménagement des rythmes scolaires
- sport santé, sport sénior,
- événementiel
- sport en famille
- accueils de loisirs sans hébergement
- écoles primaires
- séances de découverte
- établissements spécialisés.

Les activités proposées :

- sports collectifs : basketball, street hockey, futsal, baseball, rugby flag, tchoukball, gateball
- jeux de raquettes : tennis, badminton, peteca, speedminton, tennis de table



- équilibre et motricité : vélo (VTT, draisienne, trottinette), athlétisme, slackline, gymnastique enfant
- pratiques innovantes ou traditionnelles disc-golf, mölkky, sarbacanne, palet vendéen et breton, pétanque, tir à la corde, boccia (sport adapté).
- sports de nature : course d'orientation, géocaching
- santé et bien être : gymnastique adultes et seniors, marche nordique.

Actuellement en test sur le secteur du Haut-Lignon et du Mézenc avec une participation financière de 10 000 euros du Département, cette initiative devrait se développer en 2018 sur l'ensemble des territoires ruraux de Haute-Loire.



Le Département, présent et solidaire avec les territoires

Dossier

La Loi NOTRe a conforté les Départements dans leur rôle de collectivités des solidarités sociales et territoriales, dans un paysage modifié avec l'agrandissement des Régions et la fusion des communautés de communes. La solidarité est une noble mission dont le Département de la Haute-Loire prend pleinement la mesure et s'attache à tout mettre en œuvre pour qu'elle puisse s'exercer avec le soucis permanent de l'amélioration du quotidien des habitants.

Si l'on pense d'abord au rôle majeur que joue le Département dans la prise en charge du volet social, à travers le financement de la dépendance de nos aînés, du handicap ou encore de l'insertion, on pense moins souvent à la solidarité territoriale, pourtant indispensable au développement de nos territoires. Depuis plusieurs années, le Département met en place des dispositifs qu'il élabore après avoir consulté les communes et recueilli leurs besoins, et consacre des moyens financiers très importants

au soutien des collectivités et au développement économique. Le dossier du trimestre vous donne un aperçu de ces interventions qui ont vocation à co-financer de petits ou grands projets qui, à terme, impacteront votre quotidien pour rendre votre cadre de vie plus agréable, vous permettre d'accéder plus facilement aux services, ou encore favoriser l'implantation d'entreprises et générer des créations d'emplois.





Equipements touristiques

- **PRADES** : aménagement du bloc sanitaire du camping municipal : 12 112 €
subvention du Département : 4 690 €
- **CHAUDEYROLLES** : aménagement d'une aire de camping car : 45 122 €
subvention du Département : 18 049 €



Equipements culturels et de loisirs

- **VALPRIVAS** : travaux de réaménagement de la salle "Maison de la Presle" : 50 000 € subvention du Département : 20 000 €
- **THORAS** : aménagement salle communale : 53 272 € subvention du Département : 20 000 €
- **ST-DIDIER-SUR-DOULON** : réhabilitation salle polyvalente : 59 510 €
subvention du Département : 20 000 €
- **JAX** : aménagement ancienne cantine en salle communale : 68 200 €
subvention du Département : 20 000 €
- **ST-JUST PRES BRIOUDE** : aménagement des abords de la salle des fêtes : 31 000 € subvention du Département : 12 400 €
- **VEZEZOUX** : agrandissement et restauration de la salle polyvalente : 93 696 € subvention du Département : 20 000 €



Aménagements divers

Pour 581 090 € dont 203 995 € de subventions aux communes de : Montregard, St-Géron, Alleyrac, Collat, Ste-Eugénie-de-Villeneuve, Salzuit, Ferrussac, Ally, Bonneval, St-Jean-de-Nay, Vergezac, Champagnac-le-vieux et St-Vert.



Equipements scolaires

Pour 177 509 € de travaux et 68 375 € de subventions aux communes de St-Bonnet-le-Froid, Ceaux d'Allegre, Araules et Lavoute-sur-Loire.

Aménagements de bourgs

- **ST-JEURES** : réfection de la rue de la Poste : 52 295 € subvention du Département : 20 000 €
- **ST-LAURENT-CHABREUGES** : aménagement d'une aire de loisirs : 37 000 €
subvention du Département : 14 800 €
- **ST-VICTOR-MALESCOURS** : aménagement du parking du cimetière : 49 909 €
subvention du Département : 19 960 €
- **BEAULIEU** : aménagement pourtours de l'église et trottoirs rue des artisans : 79 735 €
subvention du Département : 20 000 €
- **LE PERTUIS** : réalisation d'une aire de co-voiturage : 130 400 € subvention du Département : 20 000 €
- **MEZERES** : reprise des murs routes de Vioches et des Breux et mise en sécurité des murs du cimetière
- **ST-VINCENT** : travaux de voirie suite au réaménagement du bourg de Labroc : 69 378 € subvention du Département : 20 000 €
- **ST-PREJET-D'ALLIER** : aménagements de la traversée du village : 339 211 € subvention du Département : 20 000 €
- **MONISTROL-D'ALLIER** : création d'une aire de jeux : 25 000 € subvention du Département : 10 000 €
- **SIAUGUES STE-MARIE** : démolition et aménagement d'une zone de parking : 49 734 € subvention du Département : 19 893 €
- **TAILHAC** : réfection voie communale : 70 000 € subvention du Département : 20 000 €
- **CUBELLES** : aménagement du village de Besseguet : 33 586 € subvention du Département : 13 434 €
- **DESGES** : aménagement de sécurité d'un carrefour : 34 839 € subvention du Département : 12 872 €
- **LES ESTABLES** : aménagement de la place de Réchausseyre-Clergeat : 102 465 € subvention du Département : 20 000 €
- **FAY-SUR-LIGNON** : aménagement de la place du Foirail : 60 500 € subvention du Département : 20 000 €
- **FREYCENET-LA-TOUR** : aménagement des entrées et sorties de bourg : 63 086 € subvention du Département : 20 000 €

Le Fonds 199 : 188 Projets subventionnés par le Département

Près de 11 millions d'euros investis sur les territoires

Lancé en juillet 2016, le 1^{er} appel à projet du Fonds 199 qui s'adresse aux 199 communes de Haute-Loire de moins de 1000 habitants a rencontré un grand succès : 94,5% des communes ciblées y ont répondu. Fort de ce succès et devant la satisfaction des maires, le Département lance un second appel pour la fin de l'année. Voici quelques exemples de travaux réalisés par vos communes dans le cadre de ce dispositif.

Patrimoine

- **ST-BERAIN** : rénovation et accessibilité de l'église : 32 517 € subvention du Département : 13 000 €
- **LUBILHAC** : restauration du toit de l'église : 24 796 € subvention du Département : 9 918 €
- **VISSAC AUTEYRAC** : restauration du petit patrimoine de Lachaud-Curmilnac : 11 149 € subvention du Département : 4 459 €
- **CONNANGLES** : réhabilitation des lavoirs : 23 987 € subvention du Département : 9 595 €
- **GRENIER MONTGON** : restauration de l'église : 65 000 € subvention du Département : 20 000 €

- **JAVAUGUES** : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques : 33 470 € **subvention du Département : 13 388 €**
- **FRUGIERES-LE-PIN** : acquisition d'un terrain pour aménager un jardin d'enfants et des places de stationnement : 47 900 € **subvention du Département : 19 160 €**
- **PAULHAGUET** : acquisition et démolition d'un immeuble pour un meilleur accès au futur lotissement : 49 188 € **subvention du Département : 19 675 €**
- **CERZAT** : aménagement du village du Chambon "le Tarrasou" : 90 000 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **CHILHAC** : réfection et sécurisation de murs en pierre : 48 000 € **subvention du Département : 19 200 €**
- **ST-BEAUZIRE** : mise en sécurité du bourg : 48 516 € **subvention du Département : 19 406 €**
- **COUTEUGES** : travaux d'aménagement du bourg : 42 588 € **subvention du Département : 17 035 €**
- **CHOMELIX** : aménagement d'un parking : 54 705 € **subvention du Département : 19 376 €**
- **ALLEGRE** : requalification d'un carrefour rue du Mont Bar : 49 741 € **subvention du Département : 19 896 €**
- **JULLIANGES** : aménagement de la place, réalisation d'une aire de jeux, d'un parking, sécurisation des abords de l'école : 150 000 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LA-CHAISE-DIEU** : aménagement du parking rue Fongiraud : 50 000 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LA-CHAPELLE-GENESTE** : aménagement places de la mairie et de l'église : 40 666 € **subvention du Département : 16 266 €**
- **BERBEZIT** : travaux d'embellissement du bourg : 34 500 € **subvention du Département : 13 800 €**
- **VARENNES-ST-HONORAT** : aménagement de l'étang de Fontanet : 10 415 € **subvention du Département : 4 166 €**
- **BORNE** : aménagement d'un pré en espace à vivre : 63 854 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **FIX-ST-GENEYS** : création d'une aire de co-voiturage et des toilettes publiques : 34 902 € **subvention du Département : 13 961 €**
- **VAZEILLES LIMANDRE** : sécurisation des abords de l'école : 48 400 € **subvention du Département : 19 360 €**
- **ST-PRIVAT-D'ALLIER** : mise en place d'une signalétique dans le bourg : 11 579 € **subvention du Département : 4 631 €**
- **AZERAT** : réfection, aménagement et mise en sécurité de la place publique : 74 900 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **AGNAT** : aménagement places du bourg : 55 745 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **ST-HILAIRE** : aménagement parvis de l'église, accès PMR : 61 107 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **ST-ARCONS-DE-BARGES** : aménagements places de l'église et de la mairie : 55 269 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LE BRIGNON** : aménagement de la place du monument aux morts, pourtour église, mur ancien cimetière : 51 355 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **COSTAROS** : création d'un espace d'habitabilité en centre bourg : 52 900 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LE MONTEIL** : aménagement des entrées de bourg : 52 282 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **BESSAMOREL** : aménagement des places de Bessamorel et Messinhac : 61 021 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **GOUDET** : reconstruction d'un mur de soutènement : 27 754 € **subvention du Département : 8 326 €**



Bâtiments communaux

- **PAULHAC** : rénovation énergétique, électrique et toiture des bâtiments communaux : 20476 € **subvention du Département : 8 190 €**
- **CHANIAT** : réhabilitation ancienne mairie, aménagement terrasse et accessibilité pour l'auberge communale : 68 330 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **CHAZELLES** : réfection de la toiture de la mairie : 10 089 € **subvention du Département : 4 035 €**
- **PINOLS** : réhabilitation logement « petite maison » : 88 500 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LES VASTRES** : extension du garage communal : 112 200 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **ST-FRONT** : aménagement de locaux techniques : 51 000 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **MONTUSCLAT** : réfection bâtiment communal : 63 571 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **CHAMPCLAUZE** : agrandissement et réfection toiture pôle communal : 50 249 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **ST-VICTOR-SUR-ARLANC** : rénovation et isolation du bâtiment de la mairie : 62 500 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LA-CHAPELLE-BERTIN** : rénovation de la mairie : 116 000 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **SEMBADEL** : création d'un atelier communal : 112 286 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **FELINES** : réfection du toit de l'ancien couvent : 59 234 € **subvention du Département : 13 388 €**
- **CISTRIERES** : rénovation d'un bâtiment dépôt : 21 000 € **subvention du Département : 8 400 €**
- **ST-PAL-DE-SENOUIRE** : construction d'un bâtiment communal technique : 115 601 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **MALVIERES** : création d'un local technique : 79 800 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **BELLEVUE-LA-MONTAGNE** : travaux sur les bâtiments publics : 60 200 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **ST-GENEYS PRES ST-PAULIEN** : rénovation mairie, école, salle polyvalente : 43 114 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **LEOTOING** : création d'un bâtiment communal technique : 80 000 € **subvention du Département : 20 000 €**
- **ST-PAUL-DE-TARTAS** : aménagement de l'ancienne boulangerie : 34 365 € **subvention du Département : 13 746 €**
- **VIELPRAT** : rénovation de la toiture et du RDC de l'ancienne école : 51 220 € **subvention du Département : 20 000 €**

Les travaux de voirie

pour 5 516 858 € dont **1 781 936 € de subventions** pour les communes de : Ceyszac-la-Roche, Chaspinhac, Freycenet-la-Cuche, St-Martin-de-Frugeres, Chadron, Salettes, Presailles, Moudeyres, La-Chapelle-d'Aurec, Aubazat, Josat, St-Georges-d'Aurac, St-Préjet-Armandon, La-Chomette, St-Cirgues, Montclard, St-Privat-du-Dragon, Chavaniac-Lafayette, Ste-Marguerite, Chastel, St-Austremoine, Chassagnes, St-Ilpize, Mercoeur, Blassac, Domeyrat, Villeneuve-d'Allier, St-Georges Lagricol, Beaune-sur-Arzon, St-Jean-d'Aubrigoux, Roche-en-Régnier, St-Pierre-du-Champ, St-Julien-d'Ance, Monlet, Laval-sur-Doulon, Lissac, Loudes, Chaspuzac, Le Vernet, Blanzac, Vernassal, St-Didier-d'Allier, St-Vidal, Chassignoles, Lorlanges, Blesle, Auzon, Espalem, St-Etienne-sur-Blesle, Torsiac, Chambezou, Autrac, Cayres, Barges, Le Bouchet St-Nicolas, Rauret, St-Jean-Lachalm, Alleyras, St-Haon, Lafarre, Arlempdes, St-Christophe-sur-Dolaizon, St-Etienne-du-Vigan, Landos, Seneujols, Beaux, St-Julien-du-Pinet.

11 contrats pour développer la Haute-Loire : 4 territoires ont déjà signé

dossier

Les contrats 43.11, décidés par l'assemblée départementale en décembre 2016, permettent au Département de contractualiser avec les communautés de communes et la communauté d'agglomération pour définir ensemble les projets prioritaires et structurants des communes, intercommunalités, syndicats intercommunaux ou encore investisseurs privés dans les domaines de l'économie et du tourisme. 4 communautés de communes ont déjà défini et signé ce contrat avec le Département en début d'été : Loire Semène, Mezenc-Loire-Meygal, Haut-Lignon et Pays de Montfaucon. Les communautés de communes de Brioude Sud Auvergne, d'Auzon communauté et de Cayres Pradelles sont également en phase de finalisation. Quant aux 4 autres, les réunions sont en cours dans les territoires pour définir les priorités et établir à leur tour le contrat 43.11 qui permet au Département de tisser un véritable partenariat avec les territoires afin de les rendre toujours plus attractifs.





Communauté de communes Loire Semène

7 communes - 20 407 habitants
Superficie : 113 km²
Densité : 181 habitants-km²

Les 3 priorités du contrat :

- 1- Accompagner le fort dynamisme économique par l'extension, l'aménagement de 4 zones d'activité (25ha) et l'installation de plusieurs entreprises
- 2 - Développer des services à la population pour contribuer à l'attractivité du territoire et favoriser la qualité de vie en accompagnant la création d'un pôle innovant et la réhabilitation de centres bourgs
- 3- Contribuer à un aménagement durable du territoire en accompagnant notamment la réhabilitation énergétique des gymnases

Communauté de communes du Pays de Montfaucon

8 communes - 8 335habitants
Superficie : 212 km²
Densité : 39 habitants-km²

Les 3 priorités du contrat :

- 1 - Encourager le dynamisme économique et touristique du territoire en accompagnant l'extension de 6 zones d'activité et l'aménagement de la Via Fluvia
- 2 - Développer l'attractivité des centres bourgs pour améliorer le cadre de vie de la population en accompagnant leur réhabilitation
- 3 - Améliorer l'offre locale d'équipements et de services aux habitants afin d'accueillir de nouvelles populations (maison de santé, salles des associations, terrain de sport...)

Communauté de communes Haut-Lignon

6 communes - 8 314 habitants - Superficie : 200 km² - Densité : 42 habitants-km²

Les 3 priorités du contrat :

- 1 - Economie avec la création de 2 zones d'activités (Barandons au Chambon et le Fieu 2 à Tence) et le financement de 7 projets en immobilier industriel
- 2 - Tourisme, avec l'aide de 4 projets majeurs qui concernent des domaines divers : musée, voie verte, hébergement et restauration touristique
- 3 - Attractivité du territoire avec le financement d'aménagements de bourgs, de projets culturels, sportifs et d'équipements du quotidien qui concernent les 6 communes

Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal

22 communes - 11 051 habitants
Superficie : 461 km² - Densité : 24 habitants-km²

Les 3 priorités du contrat :

- 1 - Accès aux soins et aux services en accompagnant la création d'une maison de santé et des équipements structurants
- 2 - Réhabilitation et dynamisation des centres bourgs et du commerce
- 3 - Accompagnement de l'attractivité du territoire en soutenant l'économie et le développement touristique



dossier

Quelques exemples de projets financés par le Département dans les contrats 43.11

C.C. LOIRE ET SEMÈNE

Communauté de communes de Loire Sémène

- Réhabilitation des halles de St-Didier-en-Velay
subvention 129 582 €
- Maison des associations de St-Victor-Malescours :
22 100 €
- Rénovation de l'école publique d'Aurec-sur-Loire :
180 000 €
- Réhabilitation énergétique des gymnases de St-Just-Malmont, St-Ferreol-d'Auroure et la Séauve-sur-Semène : 165 000 €
- Développement économique : aménagement et extension de zones d'activités, construction et extension de bâtiments industriels : 680 000 €
- Création d'un pôle économique et d'usages numériques au château seigneurial d'Aurec-sur-Loire : 400 000 €
- Réhabilitation du musée de la Faulx : 40 000 €
- Aménagement de l'aire d'accueil d'activités de pleine nature à La Séauve-sur-Semène : 40 000 €
- Réhabilitation du site d'escalade St-Ferréol-d'Auroure : 10 000 €
- Aménagement de la passerelle du Saut du Chien à Aurec-sur-Loire : 40 000 €
- Aménagement du parc paysager de St-Just-Malmont : 20 000 €
- Rénovation du Pont de Chabannes : 30 000 €
- Déplacement de la déchèterie d'Aurec-sur-Loire : 75 000 €
- Assainissement et réseaux : 500 000 €

C.C. MÉZENC-LOIRE-MEYGAL

Communauté de communes du Mezenc Loire Meygal

- Cheminement piétonnier sécurisé entre le bourg et le pôle école/crèche de Lantriac : 50 000 €
- Aménagement de l'entrée du bourg et extension de la place de l'église de Laussonne : 80 000 €
- Démolition d'un immeuble vétuste et construction d'un commerce de proximité à Laussonne : 50 000 €
- Aménagement de la place du couvent au Monastier-sur-Gazeille : 115 000 €
- Travaux rue Chaussade à St-Julien-Chapteuil : 150 000 €
- Aménagement gymnase, salle multisports, socioculturelle à Lantriac : 210 000 €
- Aménagement d'un espace scénique au Monastier-sur-Gazeille : 85 000 €
- Travaux salle polyvalente de Montusclat : 50 000 €
- Pôle de santé de St-Julien-Chapteuil : 100 000 €
- Réfection de la mairie de St-Pierre-Eynac : 83 000 €
- Travaux au siège de la communauté de communes à St-Julien-Chapteuil : 75 000 €
- Aménagement de la gare de Lantriac, tranche 2 : 75 000 €
- Construction d'un stade de Biathlon Les Estables : 100 625 €
- Développement économique : 300 000 €
- Assainissement : 200 000 €





LE CONTRAT 43.11

11 contrats pour développer la Haute-Loire

Communauté de communes du Haut Lignon

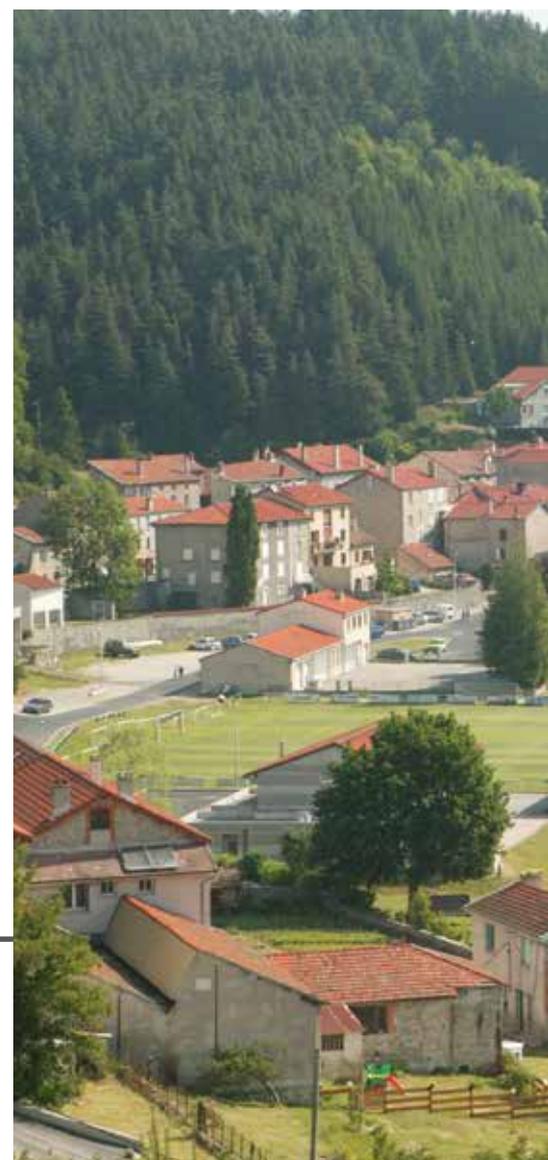
dossier

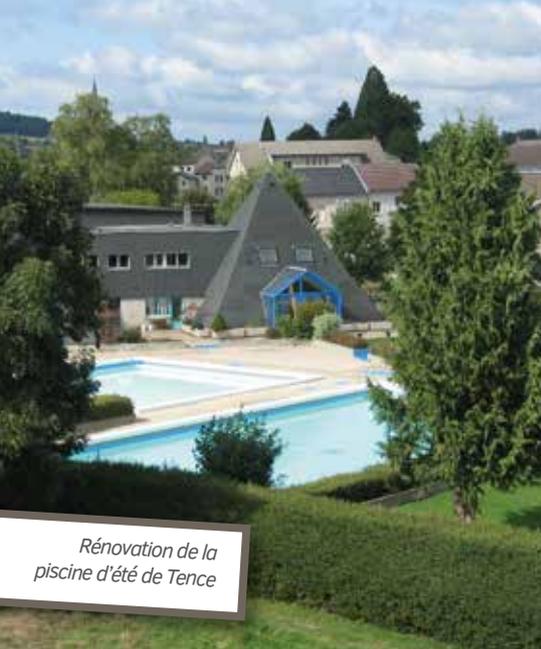
- Création d'une unité de restauration et d'hébergement au Mas de Tence : **148 050 €**
- Rénovation du village de vacances de Costerousse à Tence : **40 000 €**
- Extension du site muséal Lieu de mémoire Le Chambon-sur-Lignon : **132 000 €**
- Aménagement de la place de l'église et du parvis du prieuré du Mas de Tence : **22 160 €**
- Réhabilitation du centre bourg de St-Jeures : **37 348 €**
- Réfection des voies du village de Freycenet : **20 000 €**
- Aménagement de la place du marché couvert de Tence : **50 000 €**
- Extension et mise aux normes de la salle polyvalente de Chenereilles : **37 635 €**
- Construction d'une salle culturelle au Mazet St-Voy : **150 000 €**
- Réhabilitation de l'école élémentaire du Chambon-sur-Lignon : **150 000 €**
- Réhabilitation du centre nautique de Tence : **191 000 €**
- Réhabilitation d'une caserne pour le centre de secours de Tence : **135 000 €**
- Assainissement et réseaux : **80 000 €**
- Economie et immobilier d'entreprises : **600 000 €**



Communauté de communes du Pays de Montfaucon

- Aménagements de bourgs à Dunières, Montfaucon, Montregard, Riotord, Saint Bonnet le Froid et St-Romain-Lachalm : **240 000 €**
- Maison de santé de Dunières : **100 000 €**
- Réfection de l'école publique de Dunières : **200 000 €**
- Salle des Fêtes de Montfaucon : **100 000 €**
- Maison des associations de Montregard : **60 000 €**
- Halle marchande de Raucoules : **40 000 €**
- Salle des associations de Riotord : **90 000 €**
- Bâtiment Enfance de St-Romain-Lachalm : **20 000 €**
- Développement économique et zones d'activités : **500 000 €**
- Développement touristique pour la Via Fluvia Montfaucon-Raucoules : **100 000 €**
- Assainissement : **1 000 000 €**





Rénovation de la piscine d'été de Tence



Aménagements et sécurisation du centre bourg de Chadron

La Mission Haute-Loire Ingénierie, au service des collectivités

Répondant à l'objectif N°12 de la feuille de route du Département relatif aux solidarités territoriales, la Mission Haute-Loire Ingénierie a vu le jour début 2017 afin d'accompagner les territoires dans la formalisation de leurs projets. L'objectif est de répondre en priorité aux besoins des territoires ruraux qui ne disposent pas des services nécessaires. Un nouvel outil qui va bien plus loin que les conventionnelles aides financières.

La Mission Haute-Loire Ingénierie a pour objet d'apporter un appui technique, juridique et administratif aux collectivités de la Haute-Loire.

Initialement centrée sur les exigences de la loi NOTRe qui demande aux Départements de mettre en place une assistance dans les domaines de la voirie, de l'aménagement, de l'habitat, de l'eau, de l'assainissement et des milieux aquatiques, la Mission Haute-Loire Ingénierie s'est fixée pour objectif de répondre aux projets, aux demandes et aux problématiques des territoires, quelle qu'en soit la nature.

Des ressources mobilisées...

Pour cela, la Mission Haute-Loire Ingénierie mobilise tout d'abord les ressources internes du Département : le Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement, la Direction des services techniques, la Direction des ressources numériques et de la logistique... Mais selon les projets et besoins, elle peut faire appel aux partenaires de proximité tels que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE), la Maison Départementale du Tourisme (MDDT) et également, aux ressources d'acteurs de l'ingénierie publique locale : Centre de Gestion, Direction départementale du Territoire, Syndicat départemental de l'Energie, Parcs Naturels Régionaux...

...et déjà sollicitées

D'ores et déjà, la Mission est intervenue

sur une dizaine de projets de nature diverse : aménagements de bourg, réalisations d'équipements structurants, projets touristiques... Par exemple, le projet de rénovation de la piscine d'été de Tence a mobilisé la Mission Ingénierie, et plus particulièrement le CAUE, afin d'accompagner la mairie dans la définition des besoins et dans l'élaboration d'un cahier des charges pour consulter un bureau d'études et un architecte. Le projet plus axé tourisme de Saint-Arcons-d'Allier a nécessité une expertise de la Mission Ingénierie pour une réflexion sur le devenir des maisons qui composaient l'hôtel éclaté désormais fermé. Ont-elles une vocation touristique ? sociale ? des questions auxquelles la Mission Ingénierie essaie d'apporter des réponses, en lien étroit avec la Maison Départementale du Tourisme. « Grâce à ce nouvel outil et conjointement aux dispositifs d'aides tels que les fonds 199 et le contrat 43-11, le Département répond à une logique de nouveaux partenariats avec les territoires. » souligne Stéphane Fraycenon, directeur opérationnel de la Mission Ingénierie. « Nous avons 3 niveaux d'intervention : les conseils de premier niveau, l'expertise, et l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Mais nous n'intervenons pas en matière de maîtrise d'oeuvre. Nous essayons d'avoir une vision plus globale du projet, en intégrant par exemple des volets développement durable, numérique, sociaux... »

Comment ça marche ?

Le mode opératoire est simple et souple. La collectivité, dans le besoin d'un appui technique, sollicite le directeur opérationnel de la Mission. Une 1^{ère} rencontre avec les élus locaux permet d'appréhender les enjeux du projet et de voir dans quelle mesure les priorités de la feuille de route départementale peuvent éventuellement être intégrées. Une équipe projet est alors constituée et un chef de file désigné. La Mission (conseil, expertise ou assistance à maîtrise d'ouvrage) peut alors démarrer selon les contraintes et objectifs de rendus fixés par la collectivité. Actuellement interne au Département, la mission ingénierie, en fonction des besoins futurs, devrait évoluer vers une structure indépendante. En attendant, elle accueillera d'ici quelques semaines un chargé de mission « revitalisation des centres bourgs ».

CONTACT :

Mission Haute-Loire Ingénierie
Hôtel du Département
1 pl Monseigneur de Galard
43000 LE PUY EN VELAY
04 71 07 40 43

travaux

Les chantiers d'enduits terminés pour 2017

Les 3400 km du réseau routier départemental représentent 18 millions de m². Le Département, gestionnaire de ce réseau, renouvelle chaque année près de 310 km soit 1 750 millions de m². Il consacre près de 8 millions d'euros à ces travaux de sécurité et de préservation du patrimoine.



Chaque année, 40 à 50 km de routes départementales sont revêtus d'un tapis d'enrobé bitumineux.

Cette technique revenant à 15 €/m² permet de renforcer la structure et de réduire l'impact sonore. Elle est utilisée en agglomération et sur les chaussées à fort trafic poids-lourd. Sur la grande majorité des chantiers, le Département met en œuvre des enduits superficiels. Cette technique, six fois moins coûteuse que les enrobés, permet de redonner à la chaussée étanchéité et adhérence. Elle est également moins consommatrice en granulats, ressource non renouvelable. Si le principe est très simple, le process est assez complexe quant aux formulations exactes et aux dosages précis mais surtout au temps de maturation de l'ensemble. En effet, si la chaussée peut être ré-ouverte à la circulation très rapidement après l'épandage, il faut plusieurs jours d'une circulation « non agressive » pour que chaque granulat trouve sa place définitive et que la colle achève complètement sa prise. L'excédent de granulat est aspiré 1 à 2 semaines après l'application.

Des travaux qui doivent se faire l'été

Une bonne réussite du chantier demande une bonne maîtrise des conditions de température, d'hydrométrie. C'est pourquoi, les chantiers doivent impérativement se dérouler l'été pour garantir une tenue

du revêtement sur une période sèche de quelques dizaines d'heures après l'application. La période propice à ce type de chantiers est aussi celle où les vacanciers sont nombreux sur nos routes, d'où l'importance d'informer les usagers des raisons de ces désagréments et des adaptations de conduites nécessaires. En effet, si les automobilistes sont attentifs aux risques de projection de gravillons qui endommagent facilement carrosseries ou pare-brise, ils doivent également être vigilants aux risques de dérapage pendant toute la période où les gravillons ne sont pas complètement collés au support. 95 % des chantiers d'enduit superficiel ont été réalisés par une équipe d'agents du Département entre le 15 avril et la fin août, les 5 % restants étant réalisés par des entreprises. Sur un chantier moyen, l'équipe utilise une balayeuse, 2 répanduses de liant, 6 camions gravillonneurs et 2 compacteurs. Chaque jour, l'équipe répand 40 à 60 tonnes de liant, près de 400 tonnes de gravillons et recouvre 20 à 30 000 m² de chaussée, soit jusqu'à 6 km de route.



Le ressuage

Les températures extrêmement élevées provoquent des dégâts sur les routes départementales sous la forme de ressuage (remontée de bitume qui recouvre les gravillons). Pour les usagers, on remarque des « flaques » de bitume puis l'arrachement de la couche de roulement. Ce phénomène affecte plus particulièrement les chaussées récentes d'un à deux ans dont les conditions climatiques après la réalisation n'ont pas permis le « murissement » de l'enduit. Le trafic lourd accélère les dégradations qui peuvent être irrémédiables.

Aujourd'hui, il n'existe qu'une solution quand le ressuage est constaté. Il faut répandre des gravillons pour bloquer la remontée du liant et éviter les arrachements qui rendraient les réparations lourdes et coûteuses.

Pendant ces périodes de ressuage et de gravillonnage, le Département met en place la signalisation adaptée mais il appartient aux usagers d'avoir une conduite apaisée pour garantir leur sécurité et éviter de dégrader la couche de roulement.

Le programme et les routes concernés sur la semaine sont publiés sur le site Internet du Département www.hauteloire.fr.

La campagne d'enduits pour 2017 est terminée. En 2018, la signalisation sera renforcée par des panneaux de communication positionnés en début de chantier.



Le Parfum de la Haute-Loire : le cadeau original sous le sapin



Choisi
par les altiligériens.

Développé
par les professionnels
de l'aromathérapie
de Haute-Loire.

Fabriqué
en Haute-Loire,
avec des produits
locaux.

Qu'y a-t-il dans ce parfum ?



La verveine odorante, authentique, singulière et emblématique, qui favorise les échanges et la convivialité.



La carotte sauvage, très or de santé et de beauté par excellence, qui propose ses facettes de violette, d'iris et de bois.



La menthe polvrée, réputée pour ses vertus stimulantes et énergisantes, qui booste le corps et l'esprit.



Le cèdre blanc, assainissant hors pair qui libère ses notes aromatiques camphrées, vertes et herbacées.



Le sapin Douglas, oxygénant et tonique de renom, qui revigore en douceur et procure la force tranquille.

Retrouvez l'ensemble des
produits et des distributeurs sur
www.hauteloire.fr

LA HAUTE-LOIRE AU  DE L'INNOVATION.

